Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

Band: 61 (1923)

Heft: 16

Artikel: Ao Majo Davet

Autor: Marc

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-217910

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 04.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

daprés F. Rouge

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

PARAISSANT LE SAMEDI

Rédaction et Administration : Imprimerie PACHE-VARIDEL & BRON, Lausanne PRĚ-DU-MARCHÉ, 9

Pour les annonces s'adresser exclusivement à la

PUBLICITAS Société Anonyme Suisse de Publicité

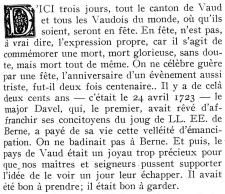
LAUSANNE et dans ses agences

A BONNEMENT: Suisse, un an Fr. 6 .six mois, Fr. 3.50 - Etranger, port en sus

30 cent. la ligne ou son espace. Réclames, 50 cent.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

EN L'HONNEUR DE DAVEL



Ce ne sera point banal, à coup sûr, de voir les Vaudois de 1923 célébrer le héros que leurs aïeux de 1723 avaient livré à la vindicte bernoise. C'est un naturel retour des choses, une juste réparation de la faute commise. Il n'est jamais trop tard pour bien faire et quoiqu'on ne puisse dire de façon certaine ce que serait en pareille occurrence la conduite des Vaudois d'aujourd'hui personne ne saurait leur tenir encore rigueur de la veulerie — le mot n'est pas trop fort — de leurs ancêtres. Il faut au contraire leur savoir gré de ne pas laisser passer inaperçue une date qui est l'un des jalons les plus importants de l'histoire vaudoise.

On sait qu'heureusement inspiré, le Conseil d'Etat, dont le Grand Conseil a sanctionné l'avis, a décidé de restreindre à sa plus simple expression la cérémonie officielle à Lausanne, afin de permettre aux représentants des autorités législatives, administratives et judiciaires qui doivent y assister de retourner de bonne heure dans leurs communes pour présider aux festivités qui y auront été organisées. Il n'était pas occasion, en effet, où fut plus recommandable la décentra-lisation. Ainsi la fête sera générale.

Dans certaines localités, la fête prend des proportions extraordinaires : ainsi Cully, patrie de Davel; ainsi Morrens, où est né notre héros. A Cully, ce sera la manifestation de tout Lavaux, celle du vignoble. A Morrens, ce sera la manifestation du Gros de Vaud, celle des travailleurs des champs, la fête champêtre, en quelque sorte. Cette dernière est organisée de concert par l'Union patriotique vaudoise et les autorités com-munales de Morrens. S'il fait beau, la cérémonie aura lieu sur le Signal, un site superbe et bien connu. Le matin du 24 avril, une délégation du comité de l'Union patriotique ira, avec le concours des autorités, sociétés et populations du Jorat, déposer une couronne en Chaufferossaz sur Puidoux, où la famille Davel possédait un domaine. Le major y passait souvent l'été.

Il faut indiquer encore la manifestation de Lausanne, à Vidy, où Davel fut exécuté. Elle prend, elle aussi, de très grandes proportions.

Enfin, il convient de mentionner au nombre des manifestations organisées à l'intention de ce deuxième centenaire, les représentations de trois pièces inédites sur Davel : celle de M. M. Constançon, représentée à Lausanne et à Genève par



Le 31 mars 1723 Le Major Davel, à la tête de ses milices, se rend de Cully à Lausanne.

la Muse; celle de M. César Amstein, représentée à Chavornay, par la société l'Avenir; celle de M. le pasteur Serex, de l'Isle, qui sera représentée à Orbe, si nous ne faisons erreur. On nous dit aussi qu'une société d'Yverdon, le Club littéraire, croyons-nous, a remonté, pour la jouer dans cette ville, le « Davel » de Hurt-Binet et Gaullieur, joué il y a deux ans à Lausanne, par La

On le voit, le peuple vaudois aura toutes les occasions de célébrer la mémoire de son héros national et de racheter la faute de ceux qui, jadis, dans des circonstances sur lesquelles il est bien difficile aujourd'hui de porter un juste jugement, ont méconnu et trahi le major Davel.

AO MAJO DAVET

L'ètâi gros-majo dâi perrotse Dão vegnoûbllio de pè Lavaux, On citoven de vîlhie rotse De noûtron biô pai de Vaud. L'avâi z'on z'u ètâ notéro Dèvant de verî militéro. Po sè sordat l'ètâi on pére, Et leu, l'ètant ti sè valet. Tot son bataillon que l'amâve Desâi: « Préseint! » quand lo criâve. -Ah! l'ètâi biô quand comandâve Noûtron brâvo majo Davet.

A ti fasâi galé vesâdzo Et montrâve dâi get tant dâo Qu'à trâi cent z'hâore dâo velâdzo Nion, mé que li, ètâi meillâo. Quand l'avâi allumâ sa clliére. Passâve sa veilhâ à lière La vîlhie Biblia de son père, Pu, onna fllianma dein sè get, Lè man djeinte, s'adzenolhîve Et vè lo bon Dieu sè verîve. Ah! l'ètâi biô quand ie prèïve Noûtron brâvo majo Davet! Dèmandâve âo Dieu de la guierra

Que l'ausse pedhî dâi Vaudois Et de fére que noûtra terra Sâi pourdjâ dâi bailli bernois. L'oïessâi onna voix tant dâoce Que desâi: « Davet, preind dâi fooce! Tè faut reinvessâ lo colosse, Va pè Lozena âo Conset. » Quand, su son tsevau ie montâve, Que pè lè tserrâire l'allâve, L'ètâi biô, tant ie picatâve, Noûtron brâvo majo Davet!

Et, sein pouâre po sa carcasse, Tot devant li l'è z'u bin drâi : - Va, crâno majo, trasse, trasse! Hardi! ein-an! Fâ cein que dâi! Ma, tot d'on coup, l'affére trosse! Pe min d'ami! Ne cein ne çosse... Clli l'hommo de tieu, de cabosse, Contre ti s'è trovâ solet. Pè Vidy l'a z'u son Calvairo, Mâ l'è lé — quemet monsu Gleyre L'a montrâ — qu'ètâi biô à vère Noûtron brâvo majo Davet! Marc à Louis, du Conteur.

L'ENTREPRISE DU MAJOR DAVEL

racontée par un de ses soldats.

(Extrait de la «Revue du Dimanche» du 21 avril 1895.)



'ANNIVERSAIRE de l'entreprise du major Davel nous a valu une intéressante communication. C'est le récit, ab-

solument inédit et d'une grande sincérité, qu'a fait de la tentative un des propres soldats du major, Pierre Milliquet, secrétaire substitué de la paroisse de Villette, justicier. Pierre Milliquet tenait note des événements qui le concernaient dans un petit carnet qui est actuellement la propriété d'une personne de Lavaux. Un ami de notre histoire nationale a bien voulu nous communiquer celles de ces notes qui concernent le major Davel et nous les publions en lui présentant encore ici l'expression de notre reconnaissance.

Comme on le verra, il manque quelques mots à la fin du texte : le manuscrit a subi une déchirure. L'ingéniosité du lecteur saura compléter les lacunes.

Le 31 mars 1723, sur l'avertissement receu sur la place d'Arme le jour de l'annonciation par Jean-Daniel-Abraham Davel, Major des 4 paroisses, de Vevey, Ville Neuve et Oron, on s'est rencontré à Cully à 7 heures du matin, trois Compagnies, celle des Elections de 200 hommes Cape Mr le Band. Abraham Clavel. Celle du secours de Genève aussi de 200 hommes, Cape no-